19781

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LAVEAUX,

Sur l'anniversaire du 16 pluviose an 2.

Séance du 16 pluviôse an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

J'AI demandé la parole pour célébrer une des plus illustres journées de nôtre immortelle révolution.

Ce fut le 16 pluviose an 2 que fut décrétée l'abolition de l'esclavage dans nos colonies. Jusqu'alors la

Rare
DC
141
.F74
no. 475

liberté, protectrice de notre République, l'avoit fait par-tout triompher ; en ce jour la République reconnoissante fit triompher à son tour la liberté.

Quelle victoire fut plus digne d'illustrer un peuple! La terre obéissante, désolée, pressée par une foule de conquérans, les avoit vus mille fois dissoudre en un instant, ou former des états, entrelacer l'Europe avec l'Asie pour les mieux ravager ; elle avoit vu les fiers Romains enchaîner à Rome d'une main robuste mais spoliatrice les trois continens.

Mais, ô sublime effet de la vraie philosophie ! la République fit, le 16 pluviose, une conquête d'une espèce inconnue jusqu'alors. Elle conquit pour *l'espèce humaine*, ou plutôt elle créa, par une seule idée forte et précise, un million d'êtres nouveaux, et en agrandit ainsi la famille des hommes.

Mes collègues, un instant, abandonnons nous à la pure émotion que nous éprouvons, et rendons grace au 16 pluviose ; rendons grace à la liberté, qui réserva pour la République française la gloire de cette grande, juste et généreuse action.

Loin de nous, loin de nous le souvenir déchirant de l'abject esclavage qui obscurcissoit nos colonies ! jouissons pleinement du bienfait national, sans mêler à notre plaisir ce qui en altéreroit la sécurité ; et craignons d'imiter les factions, toujours égoïstes : trop long-temps elles cherchèrent à éterniser les excès des partis en rappelant les souffrances des temps ténébreux ; elles ne surent ou ne voulurent pas deviner l'instant où la nature, après avoir détruit l'esclavage, avoit besoin uniquement de repos pour recréer ou consolider, perfectionner son ouvrage. Dans leur imprudente ou criminelle marche, elles parlèrent sans cesse de la distinction des couleurs en feignant de vouloir les confondre ; et leur habileté, trop commune aux factieux, profita pour elles-mêmes des haines particu-

lières, les augmenta et les nourrit par des rapports fallacieux.

Mes collègues, ne servons pas leurs criminels projets; non, et que dans nos discours, nos délibérations on n'entende plus parler que de *la masse de la population coloniale*, et non de telle ou telle couleur. Dans nos colonies, *tout est Français. Ce système d'unité absolu* fera pâlir de rage nos ennemis déconcertés, et dès-lors partira de la métropole le signal de la prospérité coloniale; vous l'entendrez bientôt répéter par nos frères des colonies; ils crieront *amour pour les lois, l'union et le travail!*

Eh! que veut aujourd'hui la liberté? Elle est satisfaite de sa victoire, elle plane depuis cinq ans sur ses nouveaux états, et par-tout elle y voit des hommes lever fièrement la tête et l'adorer. C'est dit: elle est satisfaite; mais elle veut s'y maintenir, et appelle à son aide *le calme* et l'obéissance aux lois.

La nature, dans nos colonies, est dans le moment de son travail régénérateur; c'est à vous, pères de la patrie, c'est au gouvernement à faciliter son cours: rappelez-y donc l'union; l'union demande l'affabilité, la justice et la fermeté. Voilà à quoi se réduisent tous *les calculs* nécessaires à nos colonies; plus loin, vous ne trouverez *que doute absolu.*

Mais, citoyens représentans, je le sais, vous êtes pénétrés de ces principes simples, nus comme la vérité elle-même; et votre sollicitude paternelle pour toutes les parties de notre vaste République va demander compte de ce que fit notre colonie de Saint-Domingue depuis le règne de la liberté. Ce qu'elle fit? ce que la métropole fit elle-même en s'avançant vers sa brillante destinée. Vous me permettrez, citoyens représentans, d'éviter tout détail: j'ai cru qu'ils seroient inutiles; je vous dirai seulement, mes collègues, que la liberté alluma parmi ces habitans un feu électrique;

il consuma les rebelles, et embrasa les autres du desir d'être dignes de la mère - patrie : aussitôt on les vit descendre des mornes pour combattre les ennemis de la République.

Sans doute parmi les habitans de cette colonie il y eut de mauvais citoyens, des émigrés même ; il y eut des volcans politiques et des irruptions imprévues : mais ignore-t-on que nos colonies étoient *au milieu de la puissance* de l'ennemi implacable du nom Français ? Etoit - il étonnant qu'elles aient été désolées par son influence, qui fut si dangereuse pour la métropole elle-même? Rivages délicieux, vous étiez destinés à souffrir, puisque vous deviez attirer dans vos parages les cupides et machiavélistes Anglais. Renvoyés loin du continent français par le seul choc de sa masse énorme, ils crurent pouvoir se jeter sur nos colonies comme sur une proie assurée ; ils les entourent de leurs vaisseaux, les font souffrir de toutes les privations, y soufflent le malheur et la sécheresse : que de trésors, que de soldats ils ont employés pour assouvir leur rage contre Saint Domingue !

Mais leurs efforts, leurs promesses, leur or, tout a pâli devant la fidélité de ces hommes que le 16 pluviose a rendus citoyens français. Ces républicains ont triomphé de l'Anglais, qui a été contraint d'évacuer le sol de la liberté. C'est au brave général en chef Toussaint-l'Ouverture que la République doit ce précieux avantage ; il avoit combiné une attaque générale avec tant de sagesse et d'ensemble, que l'Anglais effrayé a été obligé de capituler pour opérer sa retraite : déja il ne touche plus notre terre. Voilà l'ouvrage de ce général fidèle à ses sermens, lié étroitement à la République française : et malgré les inquiétudes que des événemens malheureux ont cherché eux - mêmes (si l'on peut s'exprimer ainsi), ont cherché eux-mêmes à donner sur la conduite de ce brave général, je m'honore d'être près de vous l'organe de sa fidélité.

Je me rappelle avec plaisir que déja en l'an 5, le troisième jour complémentaire, j'essayois de vous le faire connoître. Je vous disois, citoyens représentans, *on ose l'appeler désorganisateur!* eh bien c'est *à ses soins, à sa surveillance à poursuivre et arrêter les vagabonds que nous devons les premiers succès de la culture; il a su convaincre les citoyens noirs de la nécessité du travail, du respect dû aux propriétés; il veut sincèrement le rétablissement de la colonie, la prospérité du commerce pour la République. Il est pénétré de l'article 6 de la constitution :* Les colonies font partie intégrante de la République; *il sait qu'il ne doit ni ne peut s'en détacher sans un crime affreux, qui seroit bientôt puni par la France.*

Eh bien, je le répète en l'an 7, il est et sera toujours un des vrais, des fidèles et utiles citoyens de la République. Croyez-en, citoyens représentans, ses succès, sa rigide probité, son intérêt personnel, son amour paternel. Il a parmi nous ce qu'il a de plus cher sur la terre après l'amour de la patrie; ses enfans sont élevés à l'institution nationale des colonies par l'Etat, reconnoissant de ses services. Il m'écrivoit dernièrement : *O mon ami, veillez sur mes enfans, dirigez leur jeunesse, apprenez leur à aimer la République, à la défendre, à mériter ses bienfaits.* Mes collègues, est-ce le langage d'un républicain ingrat?

Mais non, les habitans des colonies n'ont pas sitôt oublié le bienfait de la mère - patrie, leur intérêt et leur haine contre l'oppresseur anglais. Croyez - vous donc qu'elles ne connoissent pas la puissance française? elles savent que nos soldats ont marché du Texel vers les sources du Nil, ont remué le centre de l'empire Ottoman. Non, Saint-Domingue n'ignore pas que des guerres civiles et des factions furent étouffées ensemble par le gouvernement; que, depuis le traité de Campo-Formio, qu'avoient précédé tant de victoires, le gou-

vernement a conquis, puni ou affranchi quatre peuples différens, au milieu de nombreux ennemis arrêtés, prévenus, étonnés par la précision, le secret et l'audace combinés; enfin qu'il a acquis à la nation française la gloire d'être aussi protectrice par une profonde politique, qu'impétueuse au combat.

Citoyens représentans, ils connoissent le bienfait de la patrie et sa puissance ; ils en ont de la reconnoissance et de la fierté. Cinq années de commandement dans ces climats lointains m'ont prouvé que les habitans de Saint-Domingue, éloignés de deux mille lieues de la métropole, pouvoient bien tomber dans quelques erreurs, commettre quelques fautes, mais m'ont convaincu aussi qu'ils ne perdent et ne perdront jamais de vue le titre glorieux de citoyens français ; m'ont convaincu que, si, pour assurer leur liberté, pour vaincre l'Anglais et tous les ennemis de la République, ils ont su donner à la patrie leurs vertus, leurs talens, leurs goûts, leurs desirs, leur vieillesse même, ils sauront les donner une seconde fois, comme les anciens Romains, à l'art le plus précieux, le plus utile, la culture des terres ; ils sentiront que c'est le seul et unique moyen de faire fleurir le commerce, comme ils ont fait briller la République par l'éclat de leurs armes et le nombre de leurs victoires.

Citoyens représentans, au nom et pour tous nos frères de Saint-Domingue, je jure haine à la royauté et à l'anarchie, fidélité et attachement à la République et à la constitution de l'an 3.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviose an 7.